

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 22 décembre 2004, à 13 h 30 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel sur l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des campagnes électorales* pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Lac-du-Bonnet le 12 mars 2002;
- le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003, y compris le rapport sur la tenue de la 38^e élection générale provinciale le 3 juin 2003.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. le *premier ministre* DOER remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. le *ministre* ASHTON remplace M. le *ministre* BJORNSON;
- M. MURRAY remplace M^{me} MITCHELSON;
- M. LOEWEN remplace M^{me} TAILLIEU;
- M. CUMMINGS remplace M. GOERTZEN;
- M. le *ministre* CHOMIAK remplace M. SANTOS.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. SCHELLENBERG.

Personne étant intervenue :

M. Richard D. Balasko, *directeur général des élections*

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel sur l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des campagnes électorales* pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Lac-du-Bonnet le 12 mars 2002.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003, y compris le rapport sur la tenue de la 38^e élection générale provinciale le 3 juin 2003, mais ne l'a pas adopté.

La présidente,

Rapport présenté par :

Bonnie Korzeniowski

Le 22 décembre 2004